



« Beaucoup de bruit pour rien ! »

Quelle volonté politique sur notre territoire en matière d'environnement, air, climat etc. ? Notre réponse à cette question est : beaucoup de bruit pour rien ! Nous dressons ce constat amer après le vote du Plan Climat air énergie de notre territoire le 28 juin dernier et l'abandon (public depuis le 30 juin) de leurs responsabilités par les élus de la majorité de notre intercommunalité en matière de bruit.

En juillet 2022, notre tribune portait sur les objectifs que notre agglomération se fixerait pour son Plan Climat air énergie (PCAET) et les moyens qu'elle se donnerait pour les atteindre ? Nous formulions déjà quelques points de vigilance, notamment sur la **réalité de la volonté politique** de prendre à bras-le-corps ces sujets avec des mesures suffisantes.

Le PCAET voté le 28 juin dernier a confirmé nos alertes et malgré nos suggestions, les recommandations de l'autorité environnementale et 250 pages de contributions de citoyens, collectifs et associations à l'enquête publique : pas une virgule n'a été changée... Nous avons donc un PCAET daté (il survient 5 ans après l'échéance légale) et qui affiche **des objectifs inférieurs aux minimas légaux, pas de programme d'action, quasi-pas de moyens associés** et un périmètre tronqué. Bref, beaucoup de travail, « beaucoup de bruit » pour peu d'ambition. Nous ne l'avons, naturellement, pas voté.

Le 30 juin, nous découvrons presque par hasard, qu'un **Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)** a été élaboré et soumis à la consultation publique pour notre intercommunalité. Le Préfet a, en effet, mis en demeure notre agglomération pour qu'elle élabore ce **plan qui est obligatoire pour informer les habitants de leur degré d'exposition, prendre les mesures de réduction du bruit nécessaire et préserver des espaces de calme. Notre intercommunalité a refusé de le faire** et, devant cette carence, s'est substitué à **notre intercommunalité délibérément défaillante** pour procéder à l'établissement, la mise en consultation et l'approbation de notre PPBE.

Ce sont **les services de l'Etat** qui **ont rédigé le document** mis en consultation ce qui a abouti à un document vide de sens **faute de données contextualisées et, surtout, de volonté politique des élus majoritaires**, notamment des Maires de notre intercommunalité :

- Pas de cartes sur l'exposition au bruit alors qu'elles existent et figurent même à la rubrique « ambitions et grands projets du site de l'agglomération
- 6 lignes sur 19 pages pour « personnaliser » la situation de notre intercommunalité alors que plusieurs zones sont concernées par le bruit issu de la route et du train (notamment Saint-Germain-en-Laye, Carrières-sur-Seine, etc. le diagnostic a été fait !)
- Aucun bilan (obligatoire) des actions des 10 dernières années (alors qu'il y en a eu, notamment du Département)
- Une simple information sur le site de la Préfecture des Yvelines indiquant la consultation du 30 juin au 31 août 2023 avec ce projet vide de sens.

Nous demandons donc à ce que Plan soit revu afin d'intégrer un véritable volet territorialisé et des engagements minimaux. Nous demandons à ce qu'un débat démocratique soit organisé, au moins, au sein du Conseil communautaire (voire dans les conseils municipaux) pour éviter ce passage en force.

Nous en appelons à une véritable prise de conscience politique des élus majoritaires des villes et de l'agglomération sur ces sujets d'environnement et de santé afin qu'ils ne cautionnent pas l'abandon, inadmissible, de leurs responsabilités, celles que les habitants leur ont confiées en 2020. A bon entendeur...

Isabelle Amaglio-Térisse



Isabelle
Amaglio-Térisse
Sartrouville
Les Radicaux de
gauche LRDG



José Tomas
Chatou
Génération.s



Oumar Camara
Sartrouville



Frédéric Faravel
Bezons
GRS



Guillaume Fiault
Carrières-sur-Seine



Jocelyn Jean Baptiste
Saint-Germain-en-
Laye
PS